

Département de l'Orne

Arrondissement d'Alençon

Commune de Chailloué

5 place de la Mairie – 61500

COMPTE RENDU SUCCINCT

DU

CONSEIL MUNICIPAL

Commune nouvelle de CHAILLOUÉ

L'an deux mil vingt-deux, le dix février à vingt heures Le Conseil Municipal de la Commune de Chailloué dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Chailloué, sous la Présidence de Monsieur Christian LELOUP.

Sur la convocation qui leur a été adressée.

Etaient présents : Mesdames BOURGERIE Séverine, COESNON Martine, DUVAL Cécile, GARNIER Manuëla GAUME Isabelle et Messieurs ALEIXANDRE Emmanuel ALEIXANDRE Jean-Claude, CHATEL Jacques, COUPARD Gilbert, CORU Vincent, GALLOT Jérôme, GARNIER Francis, LELOUP Christian, ROBLIN Bruno, TABUR Denis.

Excusés : Mme BREBION Laëticia a donné pouvoir à M. ALEIXANDRE Emmanuel et M. DUHERON Franck a donné pouvoir à M CORU Vincent.

Etaient absents : Monsieur POTTIER Marc.

Formant la majorité des membres en exercice.

M. ALEIXANDRE Emmanuel a été désigné comme secrétaire de séance.

1) **Compte rendu de la réunion du 20/09/2021 : Adopté à l'unanimité ;**

2) **Acquisition foncière :**

Achat d'une parcelle constructible à Chailloué (Vote 15 pour, 0 contre, 0 abstentions / Adopté).

3) **Projet éolien :**

Délibération de principe sur l'implantation un projet éolien sur la commune (Vote 0 pour, 15 contre, 0 abstentions / Adopté).

4) **Finance :**

a) Prévisions budgétaires d'investissement et inscriptions au budget 2022 (vote 15 pour, 0 contre, 0 abstentions / Adopté).

b) Subventions de fonctionnement 2022 aux Associations :

AMICALE DE CHAILLOUÉ	4500.00
COMITE DES FETES DE CHAILLOUÉ	3800.00
CLUB DES JOYEUX AMIS DE CHAILLOUÉ	1 100.00
VITA FEDE 61	600.00
ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES CHAILLOUÉ	500.00
TENNIS DE TABLE CHAILLOUÉ	940.00
CHAILLOUÉ ANIMATIONS	700.00
SOCIETE COMMUNALE DES CHASSEURS DE CHAILLOUÉ	1 000.00
VÉLO NONANTAIS	300.00
LA BANQUE ALIMENTAIRE DE L'ORNE	250.00
ASSOCIATION SEES DU CINÉ	450.00
COMITE DES FÊTES DE MARMOUILLÉ	350.00
COMICE DE LOUTREUIL	50.00
UN GESTE UN SOURIRE	100.00
DIVERS	2660.00
	17 000.00

(vote 15 pour, 0 contre, 0 abstentions / Adopté).

- c) Fond de concours CDC :
Eclairage public « L'être aux Rue » - Marmouillé à Chailloué
(vote 15 pour, 0 contre, 0 abstentions / Adopté).
- d) Certificat administratif de virement de crédit du 15/12/2021. (vote 15 pour, 0 contre, 0 abstentions / Adopté).

5) **Te 61 :**

- a) Délibération pour une cotisation annuelle de 15 €. (vote 15 pour, 0 contre, 0 abstentions / Adopté).
- b) Modification des statuts (vote 15 pour, 0 contre, 0 abstentions / Adopté).
- c) Schéma Directeur de développement des Infrastructures de Recharge de Véhicule Électriques et hybrides rechargeables ouvert au public (SDIRVE). (vote 15 pour, 0 contre, 0 abstentions / Adopté).

6) **Adressage :**

M. Gallot fait la description de l'avancement des adresses. Le Conseil Municipal donne l'accord pour l'achat des plaques n°.

7) **Garderie :**

M. Gallot présente le bilan de la garderie. Modification des tarifs comme suit :

- Le forfait est porté à 25.50 € partir de 15 séances. (vote 15 pour, 0 contre, 0 abstentions / Adopté).

d) **INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES.**

- o INSEE : Population totales de la commune nouvelle de Chailloué - 914 habitants.
- o Cimetière de Neuville-près-Sées à Chailloué : Rétrocession de la concession n° 115. Condition financière : 0 €. La commune ne prend pas en charge le prix du caveau et du monument.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 21 heures 50 minutes.

A chailloué le 11/02/2022.
Le Maire, Christian LELOUP

